

APPENDICE 1 DE L'ANNEXE A

SPÉCIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES POUR L'APPROVISIONNEMENT SUIVANT : VÊTEMENT DE FLOTTAISON INDIVIDUEL - GILET DE CADET (VFI-GC)

CONTRAT N°: W8486-249619/A

1.0 PORTÉE

1.1 Objectif

1.1.1 La présente spécification décrit les exigences techniques relatives au vêtement de flottaison individuel - gilet de cadet.

1.2 Liste des sigles et des abréviations

Abréviation	Description
AC	Autorité contractante
DAFC	Dépôt d'approvisionnement des Forces canadiennes
CIC	Cadre des instructeurs de cadets
COTS	Commercial
MDN	Ministère de la Défense nationale
IDU	Identification unique d'article
NNO	Numéro de nomenclature OTAN
VFI-GC	Vêtement de flottaison individuel - Gilet de cadet
Qté	Quantité
DP	Demande de propositions
EDT	Énoncé des travaux
RT	Responsable technique
TC	Transports Canada
ULC	Laboratoires des assureurs du Canada (Underwriters Laboratories of Canada)

Figure 1 Liste des sigles et des abréviations

1.3 Terminologie

1.3.1 Certificat de conformité – Certificat octroyé à un produit qui respecte un ensemble minimal d'exigences en matière de sécurité et d'exigences réglementaires et techniques.

1.3.2 Certification – Élément de vérification qui consiste à utiliser des essais de qualification existants, procédures et résultats compris, qui ont déjà été effectués, décrits en détail et acceptés par le client pour les produits ou les composants de produits commerciaux (COTS), en vue de démontrer que les exigences énoncées sont respectées.

1.3.3 Vérification – Activité exécutée dans le but de confirmer et de documenter la conformité d'un produit, d'un service ou d'un système aux exigences du contrat.

2.0 DOCUMENTS APPLICABLES

2.1 Références

2.1.1 Les références suivantes sont fournies avec la demande de propositions (DP). Lorsqu'elles sont mentionnées, les normes suivantes doivent être utilisées pour la préparation des produits livrables dans la mesure prévue dans le présent énoncé des travaux (EDT).

2.1.1.1 Normes, publications et spécifications du MDN

RÉFÉRENCE	DATE DE PUBLICATION	TITRE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE
D-02-002-001/SG-001	2021-06-30	NORMES DES FORCES CANADIENNES - IDENTIFICATION DU MATÉRIEL APPARTENANT AU MDN
D-LM-008-036/SF-000	2020-09-30	SPÉCIFICATIONS DES FORCES CANADIENNES - EXIGENCES DU MDN EN MATIÈRE D'EMBALLAGE COMMERCIAL DU FABRICANT

Figure 2 Normes, publications et spécifications du MDN

2.1.1.2 Autres normes et publications

RÉFÉRENCE	ANNÉE DE PUBLICATION	TITRE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE
ANSI/CAN/UL 124025:2015	2019	ÉQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE FLOTTABILITÉ – PARTIE 5 : AIDES À LA FLOTTABILITÉ (NIVEAU 50) – EXIGENCES DE SÉCURITÉ
CAN/CGSB-65.11-M88	1972	VÊTEMENTS DE FLOTTAISON INDIVIDUELS
CAN/CGSB-65.19-2004	2004	ÉLÉMENTS TEXTILES DES GILETS DE SAUVETAGE ET DES VÊTEMENTS DE FLOTTAISON INDIVIDUELS
TP 14475F	2010	NORME CANADIENNE SUR LES ENGINS DE SAUVETAGE

Figure 3 Autres normes et publications

2.2 Ordre de préséance

2.2.1 En cas de divergence entre le contenu du présent EDT et les documents de référence, le contenu de l'EDT a préséance.

2.2.2 Le responsable technique (RT) doit être informé immédiatement si une exigence du présent EDT est jugée incompatible avec les normes énumérées au paragr. 2.

3.0 EXIGENCES

3.1 Exigences de rendement

3.1.1 Le VFI-GC doit être conforme à la norme CAN/CGSB-65.11-M88. Il doit s'agir d'un vêtement de flottaison individuel de type 1, à matériau insubmersible, ayant un indice de flottabilité d'au moins 69 N (15,5 livres-force [lbf]).

3.1.2 Le VFI-GC doit satisfaire aux exigences du document TP 14475 - Norme canadienne sur les engins de sauvetage, et être approuvé par Transports Canada.

3.1.3 Lorsqu'il est porté correctement, qu'il est de la taille appropriée et qu'il est ajusté selon les instructions sur son étiquette, le VFI-GC doit assurer la flottabilité d'une personne consciente en position verticale ou en position inclinée vers l'arrière. Il n'est pas exigé que le VFI-GC soit conçu pour retourner une personne consciente ou inconsciente dans l'eau en position ventrale à une position dorsale.

3.1.4 Le VFI-GC ne doit pas avoir tendance à faire passer la personne qui le porte dans l'eau d'une position dorsale sûre à une position ventrale, ni empêcher la personne qui le porte de se retourner et se mettre en position de flotter en toute sécurité.

3.2 Conception

3.2.1 Le VFI-GC doit être un produit commercial (COTS). L'entrepreneur doit offrir le même modèle de VFI-GC pour toutes les tailles.

3.2.2 Le VFI-GC doit être confortable, ne pas restreindre les mouvements et la vision, et ne pas être trop volumineux pour ne pas nuire au rendement.

3.2.3 Le VFI-GC doit être un VFI de type 1, à matériau insubmersible, destiné à être utilisé par des nageurs compétents qui se trouvent à proximité de la rive ou du rivage, ou qui ont de l'aide et un moyen de sauvetage à portée de main.

3.2.4 Le VFI-GC doit convenir aux activités nautiques comme le canoë, le kayak et la navigation à bord de petites embarcations.

3.2.5 Le VFI-GC doit être de type gilet et ne pas comporter de col.

3.2.6 Le devant du VFI-GC doit être muni d'une fermeture à glissière.

3.2.7 Le VFI-GC doit comporter des courroies (sangles) et des dispositifs d'attache (boucles) permettant de l'ajuster correctement, dans l'eau et à l'extérieur de l'eau, à la taille indiquée sur l'étiquette.

3.2.7.1 Le VFI-GC doit comporter un maximum de trois courroies et dispositifs d'attache qui permettent de l'ajuster au torse de la personne qui le porte.

3.2.7.2 Le VFI-GC doit comprendre des courroies aux épaules pour ajuster sa longueur au corps de la personne qui le porte.

3.2.7.3 Les courroies du VFI-GC (utilisées pour les ajustements) doivent demeurer fermement engagées dans les dispositifs d'attache lorsqu'elles sont tirées.

3.2.8 La conception du VFI-GC doit comprendre, au minimum, une (1) poche avec fermeture à glissière, pour permettre d'y ranger des objets personnels.

3.2.9 Le VFI-GC doit comporter le logo du MDN illustré à la figure 4.

3.2.9.1 Le logo du MDN doit être centré sur le panneau extérieur du dos du VFI-GC.

3.2.9.2 Le logo du MDN doit être brodé ou sérigraphié en noir.

3.2.9.3 Les lettres du logo du MDN doivent être en caractères d'imprimerie d'une hauteur de 7,62 cm (3 po).

3.2.9.4 Le logo du MDN doit comprendre une feuille d'érable obtenue avec le dessin Unicode correspondant à « ALT 127809 ».

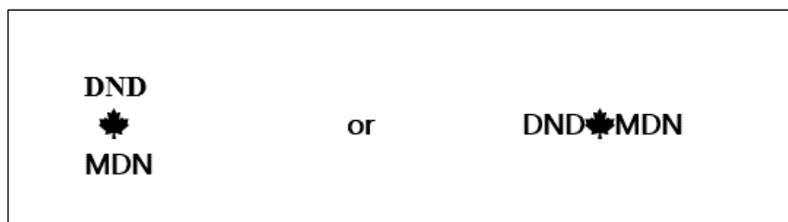


Figure 4 Logo du MDN

3.3 Exigences relatives aux tailles

3.3.1 Le VFI-GC doit satisfaire aux exigences relatives aux tailles indiquées à la figure 5.

TOUR DE POITRINE	DÉSIGNATION DE LA TAILLE	COULEUR
76 cm – 81 cm (30 – 32 po)	TRÈS PETIT	ROUGE
81 cm – 101 cm (32 – 40 po)	PETIT / MOYEN	ORANGE
101 cm – 121 cm (40 – 48 po)	GRAND / TRÈS GRAND (TG)	JAUNE
106 cm – 142 cm (48 – 56 po)	TRÈS GRAND (TG) / TRÈS TRÈS GRAND (TTG)	ROUGE

Figure 5 Exigences relatives aux tailles et à la couleur

3.4 Quincaillerie et dispositifs d'attache

3.4.1 La quincaillerie et les dispositifs d'attache doivent être compatibles avec l'activité prévue, leur taille et leur résistance doivent être adaptées à cette dernière, et ils doivent être placés de manière à améliorer la portabilité du VFI. La quincaillerie et les dispositifs d'attache doivent être faits d'un matériau résistant à la corrosion. La quincaillerie ne doit pas endommager les autres composants du VFI-GC.

3.5 Textiles

3.5.1 Le VFI-GC doit être fait de matériaux qui satisfont à toutes les exigences de la norme CAN/CGSB-65.19 – Éléments textiles des gilets de sauvetage et des vêtements de flottaison individuels.

3.6 Couleur

3.6.1 La couleur principale du tissu extérieur du VFI-GC doit être celle correspondant à la taille du VFI indiquée à la figure 5.

3.6.2 Le tissu extérieur peut incorporer une couleur assortie (exemple : tissu extérieur rouge avec des accents noirs). La couleur assortie ne doit pas représenter plus de 25 % de la surface totale du tissu extérieur.

3.6.3 La couleur de la doublure du VFI-GC doit être assortie à la couleur du tissu extérieur.

3.7 Étiquetage et marquage

3.7.1 Le VFI-GC doit comporter une étiquette fixée sur la doublure qui comprend des renseignements détaillés, en anglais et en français, comme il est indiqué au parag. 6.1 de la norme CAN/ CGSB 65.11-M88. L'étiquette doit à tout le moins comprendre les renseignements suivants :

PERSONAL FLOTATION DEVICE

Designed for chest size ___ to ___ cm
Manufactured by (Manufacturer's Name)
In (month and year of mfg) Lot Number ____
To conform to standard
CAN/ CGSB-65.11-M88, Type ____
Buoyancy, 69N minimum
(15-1/2 pounds-force)
Approved by Department of Transport
Canada
Approval No. _____

VETEMENT DE FLOTTAISON INDIVIDUELLE

Tour de poitrine, de ___ a ___ cm
Fabriqué par (nom du fabricant)
En (mois et année de fabrication)
Numéro du lot ___ conforme au type ____
De la norme CGSB-65.11-M88
Flottabilité minimale, 69 N
(15 ½ livres-forces)
Approuvé par le Ministère des Transports du Canada
NO d'approbation _____

3.7.2 Conformément à la norme CAN/CGSB 65.11-M88, l'étiquette doit comprendre un croquis ou un schéma montrant comment le VFI doit être porté. Le paragraphe suivant doit également être compris, en anglais et en français :

This PDF is designed to be worn
WEAR IT!

CAUTION:

This device may lose buoyancy over a period of time and become no longer serviceable. The in-water performance should be checked regularly during each season to determine that it

provides adequate buoyancy for your needs.

Ce vêtement est conçu pour votre sécurité.

PORTEZ-le!

AVERTISSEMENT :

Ce dispositif peut perdre de sa flottabilité après un certain temps et devenir inutilisable.

Sa tenue en service dans l'eau devrait donc être vérifiée régulièrement au cours de chaque saison afin de s'assurer que la flottabilité offerte convient aux besoins des utilisateurs.

3.8 Identification

3.8.1 Chaque VFI-GC doit comporter une étiquette d'identification conforme aux exigences du document D-02-002-001/SG-001.

3.8.1.1 L'étiquette d'identification doit être apposée sur la doublure du VFI-GC et comprendre les renseignements suivants, en anglais et en français :

Description de l'article

Numéro de pièce du fabricant (NPF) : code NCAGE

Taille

Numéro de contrat et date de fabrication (DF) dans le format suivant : JJ-MM-AAAA

Nom de l'entrepreneur ou logo

3.8.1.2 Voici un exemple d'étiquette :

Vêtement de flottaison individuel - gilet de cadet

XXXXXX-X :L01L1

Taille : PETIT

W8486-XXXXXX DF : 02-03-2023

ACME Flotation Inc.

3.9 Feuille de renseignements et instructions d'entretien

3.9.1 Comme il est indiqué dans la norme CAN/CGSB 65.11-M88, en plus des instructions sommaires inscrites en permanence sur le VFI, une feuille ou un livret contenant à tout le moins les renseignements suivants, en anglais et en français, doit être joint au VFI :

3.9.1.1 Les exigences de transport des VFI ou d'un autre type de vêtement de flottaison en vertu du *Règlement sur les petits bâtiments*;

3.9.1.2 Référence au rendement qui peut être attendu :

3.9.1.2.1 Flottabilité

3.9.1.2.2 Rendement dans l'eau

3.9.1.2.3 Zones d'utilisation et adéquation

3.9.1.2.4 Section sur les enfants

3.9.1.3 Une section spéciale portant sur les difficultés d'assurer la flottabilité des enfants doit comprendre la MISE EN GARDE suivante :

RAPPEL AUX PARENTS : UN VFI NE REMPLACE PAS LA SUPERVISION D'UN ADULTE.

3.9.1.4 Une section doit comprendre les instructions d'entretien du VFI. Il faut également faire référence aux essais à effectuer dans l'eau avant le début de chaque saison de navigation.

4.0 EMBALLAGE

4.1 Les VFI-GC doivent être emballés individuellement et étiquetés pour un entreposage à long terme.

4.2 Chaque boîte ou contenant d'expédition doit porter une étiquette avec les renseignements indiqués au paragr. 3.8.